



F.S.U.

Réparer les injustices,
Reconstruire la confiance.

Retraites 2013

Avec la FSU, mobilisons nous !

Retraites 2013

- Des réformes brutales et injustes
- Les fausses évidences
- Les mesures 2013
- Les orientations défendues par la FSU
- Financer les retraites

Des réformes brutales et injustes

- La part des pensions dans le PIB à l'horizon 2040 recule de 6,5 points du fait des réformes de 1993 à 2011 caractérisées par le refus d'augmenter les ressources des retraités alors qu'ils seront plus nombreux (INSEE).
- Pour la sévérité des réformes, la France est en 4^{ème} place dans l'Union Européenne (Commission 2012).

Des réformes brutales et injustes

- De 2001 à 2011, l'âge de la retraite a reculé de 2,1 ans en France (1,6 en moyenne européenne).
- Le taux de remplacement devrait baisser de 15 points entre 2008 et 2048 alors que le taux de remplacement pour un revenu moyen est pour la France, inférieur à la moyenne de l'OCDE.

Des réformes brutales et injustes

- La décote pénalise les carrières courtes et accidentées ; les femmes sont plus souvent concernées.
- Allongement et décote : un couple infernal pour les nouvelles générations. Ce n'est qu'après 66 ans, que la génération 1978 atteindrait des droits à taux plein si on lui demandait 44 ans de cotisation.

Des réformes brutales et injustes

- Et pourtant, le niveau de vie des retraités est équivalent à celui des actifs (2006).
 - Mais les inégalités se creusent du fait des revenus du patrimoine ;
 - Les inégalités se creusent entre retraités de générations différentes du fait de l'indexation des pensions sur les prix.

Les fausses évidences

- « On vit plus longtemps, il est normal de travailler plus longtemps ».

FAUX !

A qui doit profiter ce progrès ? Aux travailleurs ou au patronat, aux actionnaires ?

L'allongement couplé à la décote, c'est

- la baisse des pensions,
- une double peine pour les plus jeunes pour qui les emplois se libèrent moins vite et à qui on demande de travailler toujours plus longtemps.

Les fausses évidences

- « **Les fonctionnaires sont privilégiés** » **FAUX !**
Des règles différentes mais des taux de liquidation comparables (c.f. rapport Moreau)
- « **Les inégalités Femmes / Hommes ne sont pas dues à la retraite** ». **FAUX !**

Allongement et décote creusent les inégalités de carrière et de salaires.

Mesures 2013

- **Maintien** des bornes d'âge
 - 62 ans pour l'ouverture du droit
 - 67 ans pour l'âge du taux plein
- **Maintien** du système de décote et surcote

Mesures 2013

Cotiser plus longtemps

La durée de cotisation sera portée à 43 ans pour la génération 1973.

Sans changement pour ceux qui partent d'ici 2020.

Et plus

+ 0,15 point en 2014, + 0,05 point pendant les trois années suivantes.

Mesures 2013

Un compte personnel « pénibilité » qui pourrait concerner 20% des salariés du secteur privé donnant droit à formation, à temps partiel, à départ anticipé (2 ans maximum).

Les départs anticipés n'interviendraient de fait qu'à partir de 60 ans.

Mesures 2013

**Les pensions de retraite seront revalorisées ...
avec retard : le 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} avril.**

Économies escomptées : 600 millions d'€ en
2014 ; 1,4 Mds € en 2020.

La majoration de la pension des parents de trois
enfants ou plus sera incluse dans les revenus
imposables.

Mesures 2013

Un effort supporté par les seuls salariés et les retraités.

Car l'augmentation des cotisations patronales sera compensée par une baisse des cotisations patronales pour la branche famille de la sécu.

Qui paiera ?

Les orientations défendues par la FSU

- Droit à la retraite à 60 ans.
- Une durée qui permette d'atteindre 75% de ses revenus d'activité ; soit 37,5 ans dans les conditions actuelles.
- Prise en compte des années d'étude, de formation, de recherche du premier emploi.
- Suppression du système de décote / surcote.

Les orientations défendues par la FSU

- Lutte contre la pénibilité (départs anticipés, aménagement des conditions de travail en fin de carrière).
- Reconstruction du droit des mères fonctionnaires.
- Reconstruction du minimum garanti (FP) et du minimum contributif.
- Indexation des pensions sur les salaires.

Les orientations défendues par la FSU

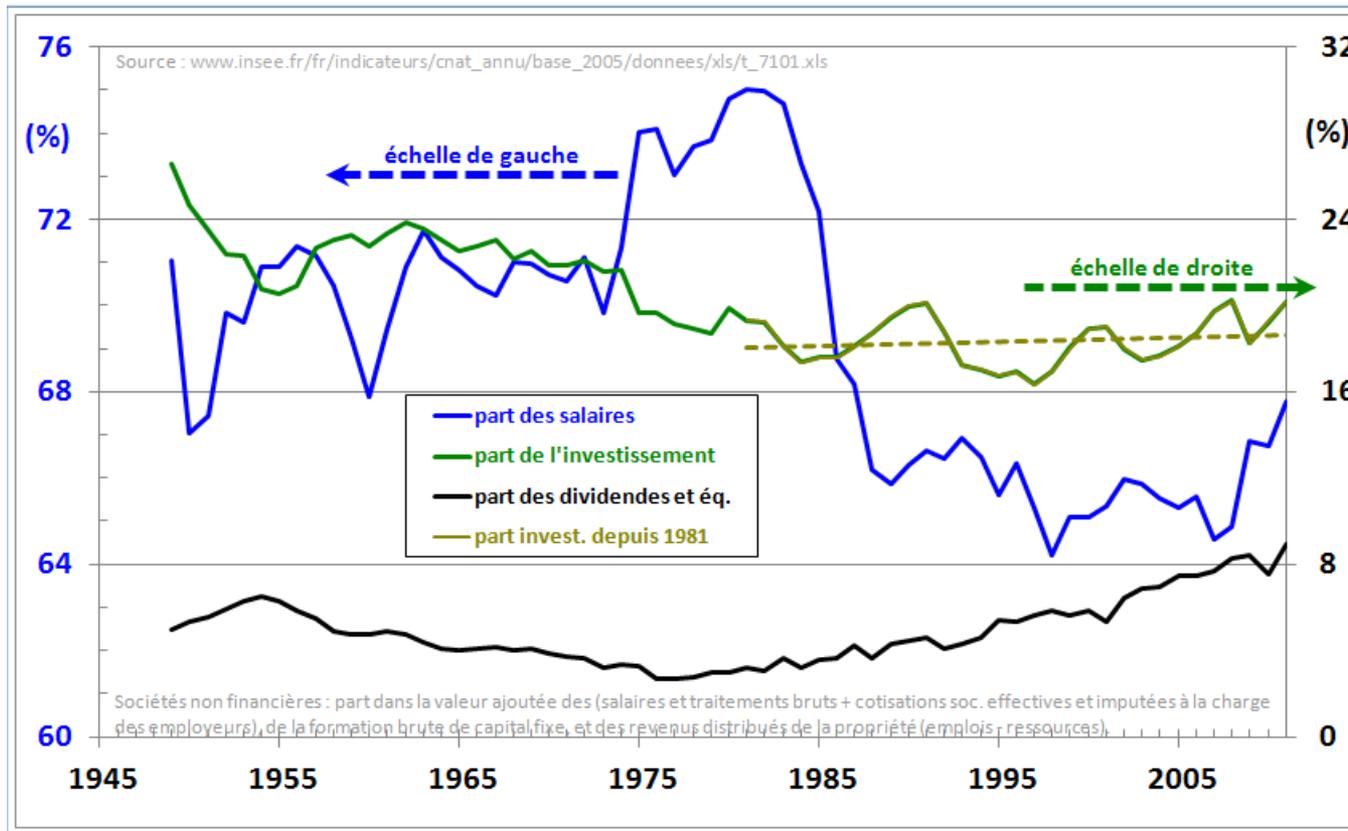
- Maintien et amélioration du code des pensions.
- Correction de la situation des polypensionnés.

Financer les retraites

En partageant mieux le travail et les richesses produites.

- Lutter contre l'évasion et la fraude fiscale ;
- Revoir les exonérations et exemptions de cotisations ;
- Augmenter le volume des cotisations.

Financer les retraites



Depuis 1975, la part des dividendes a triplé au détriment des salaires. Une tendance à inverser.

Source ATTAC- Rhône

Retraite 2013

- Les évolutions démographiques ne sont pas une nouvelle donne.
**Ce sont la crise financière de 2007/8 et ses prolongements,
le niveau très élevé du chômage
qui expliquent le déficit des régimes.**
- La FSU s'oppose aux « *solutions* » qui entérinent les réformes précédentes ou qui contribuent à aggraver la récession.

Calendrier

- 18 septembre, conseil des ministres
- 30 septembre : examen à l'assemblée nationale en commission
- 7 octobre : débat à l'assemblée nationale
- 25 octobre : au Sénat

Poursuivons notre campagne !

Réparer les injustices et rétablir la confiance.